

Un soutien financier pour 15 projets artistiques et littéraires dans Lanaudière

Joliette, le 15 avril 2024 — Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **D’Autray**, de **Joliette**, de **l’Assomption**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la **Ville de Notre-Dame-des-Prairies**, la **Table des préfets de Lanaudière**, en collaboration avec **Culture Lanaudière**, sont heureux d’annoncer un soutien de 293 500 \$ à neuf artistes et six organismes artistiques dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de Lanaudière*.

Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes, des écrivaines et des écrivains professionnels – Total : 160 000 \$

- **Javier Sebastian Asencio** (MRC de Matawinie) obtient 18 000 \$ pour composer une œuvre pour le quatuor à cordes ESCA intitulée *Noguière*, inspirée de l’arrivée dans une nouvelle terre d’accueil.
- **Jean-François Gagnon Branchaud** (MRC de Matawinie) reçoit 17 000 \$ pour créer un spectacle multidisciplinaire alliant le théâtre, la musique et le numérique intitulé *C’que j’vois*.
- **Philippe Jetté** (MRC de Montcalm) récolte 20 000 \$ pour la réalisation du premier album du collectif *Garçons à marier*, dont les chansons seront ancrées dans le répertoire musical de Lanaudière.
- **Justine Lafortune** (MRC de Matawinie) obtient 18 000 \$ pour la création d’une mosaïculture qui sera exposée devant le Centre Culturel Alain Larue, ainsi que la réalisation d’une vidéo sur la démarche artistique de l’artiste.
- **Marc Lincourt** (MRC Les Moulins) reçoit 20 000 \$ pour *La mémoire de l’eau salée*, une exposition à la fois historique et actuelle installée sous le Moulin neuf à Terrebonne.
- **Fiachra O’Regan** (MRC de Joliette) récolte 13 000 \$ pour réaliser le projet *Dansez jusqu’au printemps* comprenant une série de cinq danses traditionnelles *câllées*.
- **Stephen Pon** (MRC de D’Autray) obtient 18 000 \$ pour la création et l’implantation d’une œuvre d’art public intitulée *La feuille qui cache la forêt*, en partenariat avec la Ville de Lavaltrie.
- **Angélique Poulin** (MRC de Matawinie) reçoit 18 000 \$ pour réaliser le projet *Mouvement de passage*, qui propose la visite de deux danseurs et d’un musicien dans le milieu de vie des résidents en CHSLD et RPA de Lanaudière.
- **Ariane Vaillancourt** (MRC de Matawinie) obtient 18 000 \$ pour créer un EP de quatre chansons poétiques inspirées par les histoires vécues de personnes ayant fréquenté la chapelle du Lac-Vert à Saint-Alphonse-Rodriguez.

Soutien aux organismes artistiques professionnels – Total : 133 500 \$

- **Cent méandres – Arts et découvertes** (MRC de Joliette) obtient 24 000 \$ pour créer une chorégraphie de gigue contemporaine intitulée *L&L-Le 50^e*, réaliser une résidence de création et des séances de médiation culturelle.
- **Coop de solidarité du Lac Maskinongé** (MRC de D’Autray) reçoit 24 500 \$ pour mettre en œuvre la programmation littéraire 2024 du Bal Maski, qui rejoindra différents publics.

- **Orchestre classique de Terrebonne** (MRC Les Moulins) récolte 20 000 \$ pour réaliser le Carnaval printanier de Terrebonne, un évènement culturel se déroulant en trois temps : l'heure du mime pour les enfants, un concert de l'orchestre classique de Terrebonne, ainsi qu'un rendez-vous avec les musiciens.
- **Théâtre Advienne que pourra** (MRC de L'Assomption) obtient 27 000 \$ pour inviter les jeunes de trois écoles de la région à plonger dans le processus de création de *Résistances*, une œuvre inspirée des mémoires de survivants de l'Holocauste.
- **Théâtre Hector-Charland** (MRC de L'Assomption) reçoit 18 000 \$ pour réaliser cinq représentations de la production des fêtes *Casse-Noisette*, du Ballet Ouest de Montréal, rassemblant près de 125 danseurs, dont 100 enfants d'écoles de danse de la région.
- **Créason** (MRC de Joliette) obtient 20 000 \$ pour réaliser une résidence afin de créer le nouveau spectacle jeune public *CréaSon La Biodiversité*. Six jeunes de l'école des Prairies participeront à un atelier musical et accompagneront les musiciens sur scène.

Il est à noter que parmi les projets soutenus, deux artistes reçoivent une première bourse grâce à une [bonification financière](#) des ententes territoriales accordée par le Conseil.

Processus de sélection

Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de leur excellence et de leur adéquation aux objectifs du programme, et en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

Citations des partenaires

« À travers ces projets artistiques inspirants, nous sentons toute la créativité et la passion des artistes d'ici. Je suis très fière de ce partenariat, qui nous permet de stimuler l'offre artistique dans la région, offrant aux collectivités Lanaudoises l'accès à une culture riche et stimulante. » — Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale, Conseil des arts et des lettres du Québec

« La Table des préfets est fière de contribuer à l'émergence d'initiatives culturelles aux quatre coins de son territoire. La culture est cet élément essentiel si distinctif pour une région : elle lui donne ses couleurs, elle la fait éclore et elle ajoute la touche de beauté nécessaire à rendre un milieu de vie florissant et vivant. Lanaudière est riche de ses artistes, et nous croyons en l'importance de les appuyer concrètement pour qu'ils continuent d'embellir notre quotidien. » — Sébastien Nadeau, président, Table des préfets de Lanaudière

« Culture Lanaudière est heureux de constater les projets retenus dans le cadre de l'entente territoriale. Le travail de nos artistes et de nos organismes culturels prend tout son espace dans une dynamique régionale active et ouverte sur la diversification des arts. Par ces 15 nouveaux projets retenus, nos artistes et organismes culturels poursuivront leur démarche respective. Un grand merci au Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi qu'à la Table des préfets de Lanaudière pour ce précieux support. » — Claude de Grandpré, président de Culture Lanaudière

À propos du Programme de partenariat territorial de Lanaudière

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2022 entre le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **D'Autray**, de **Joliette**, de **L'Assomption**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la **Ville de Notre-Dame-des-Prairies**, la **Table des préfets de Lanaudière**, en collaboration avec **Culture Lanaudière**. Un montant de 870 000 \$, réparti sur trois ans, a été investi par les partenaires pour soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s'agissait du deuxième appel à projets pour cette entente.

Source :

Audrey-Ann Gingras

Agente aux communications

Culture Lanaudière

communication@culturelanaudiere.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)

Renseignements :

Karine Côté

Conseillère en communication

Conseil des arts et des lettres du Québec

Karine.cote@calq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [X](#) et [Instagram](#)